CONCOURS DE RÉDACTION DU MAJE

Du 15 janvier au 18 février inclus

Règles du concours :

- Possibilité de l'écrire seul ou à plusieurs
- Rédaction d'un article juridique et non d'un commentaire ou d'une dissertation (voir les gazettes du Maje pour des exemples d'articles juridiques)
- Thème en lien avec le droit des affaires ou le droit social (droit des sociétés, droit fiscal, droit du travail, droit de la protection sociale, etc.)
- Maximum 1 500 mots
- A envoyer par mail à l'adresse suivante : maje.edito@gmail.com

Récompenses :

- Des chèques cadeaux allant de 50€ à 150€ pour les 3 meilleurs articles
- Des goodies pour les 10 meilleurs articles

⚠ En cas de rédaction en groupe, les lots seront à partager entre les membres du groupe

À noter :

- La participation à ce concours, en plus d'être enrichissante, est un plus pour votre CV
- L'article sera évalué tant sur le fond que la forme

⚠ Le plagiat et l'utilisation d'une intelligence artificielle sont strictement interdits

université de TOURS | Faculté de droit, économie & sciences sociales

CFA des Universités Centre-Val de Loire